



ARRIVÉ COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE)

18 NOV. 2013

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PRÉFECTURE DE
ST-QUENTIN-FALLAVIER

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2013

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 7 novembre 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Jean-Paul MOREL à Michel BACCONNIER - Rahma KHADRAOUI à Isabelle DURET - Sophie BAUDOIN à Andrée LIGONNET - Yannis BURGAT à Michel CHARPENAY - Florentine MASSE à Jean-Claude CANO - Stéphane JEANNET à Bénédicte KREBS - Isabelle BALLET à Grégory ESTREMS

Absente : Véronique SORIANO

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle DURET a été désignée.

DELIB 2013.11.13 17

OBJET : Projet Europe des comités de jumelage du Nord-Isère - Demande de subvention

Monsieur le Maire expose qu'à l'occasion de l'année européenne du citoyen 2013 et du 50^{ème} anniversaire du Traité de l'Elysée, les comités de jumelage du Nord-Isère organisent une conférence.

Celle-ci portera sur l'historique de l'Europe et son fonctionnement, elle se déroulera le 15 novembre 2013 à Bourgoin Jallieu.

Le coût financier s'élève à 2 300 €.

Le Comité de jumelage et d'échanges intercommunaux de la commune sollicite le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention.

Le bureau municipal du 28 octobre propose une somme entre 200 et 300 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTÉ le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 14 novembre 2013

Publication et transmission en sous-préfecture le 15 NOV. 2013

Le Maire

Michel BACCONNIER